



Demande de repoussement de retraite

Par **Chris14**, le **30/12/2014** à **13:40**

Bonjour !

Je suis une femme, née en 1955, en invalidité catégorie 2 depuis 7 ans.

Toujours salarié dans l'entreprise, je perçois une assurance privé par mon entreprise qui s'achèvera à mes 65 ans au plus tard.

Par la loi puis-je repousser ma retraite jusqu'à mes 65 ans?

Car mon entreprise peut peut-être me licencier à la date notoire de 62 ans ou pas ?

Je vous remercie d'avance pour votre aide

Chris

Par **P.M.**, le **30/12/2014** à **14:25**

Bonjour,

La mise à la retraite par l'employeur ne peut intervenir que dans les situations indiquées dans [ce dossier](#)...